

7 mars 2011

### *Don à la Commune*

À sa dissolution, le Comité des Fêtes de St-Guérolé fait don à la commune de son excédent budgétaire 7000 €, sous réserve que cette somme soit affectée à la restauration des statues de la chapelle. ■

*Toutes les autres délibérations de cette séance du Conseil Municipal ont trait aux comptes administratifs 2010 et aux budgets 2011 de la commune (voir dossier en page 11).*